



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4796>

2014-2015

Rassemblement du 11 Mars contre les conditions de rentrée 2015 en collèges

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actions syndicales -



Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2015

SNES Dijon

Rassemblement du 11 mars devant le Rectorat



Rassemblement intersyndical du 11 Mars 2015 devant le Rectorat

Au vu des conditions désastreuses de la préparation de la rentrée 2015 et de la mobilisation entamée, dès que les dotations ont été connues, dans de nombreux collèges, notamment Nuits-St-Georges, Châtillon-sur-Seine, Genlis, Montbard, Vitteaux, Seurre, Monge à Beaune ainsi que Clos de Pouilly et Henri Dunant à Dijon, l'intersyndicale SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action et SGEN-CFDT a appelé à un grand rassemblement devant le Rectorat mercredi 11 mars à 15 heures et demandé une audience auprès de la DASEN le même jour.

Malgré la difficulté d'organiser un tel rassemblement en deux jours seulement, du fait des vacances, une centaine de collègues, venus principalement des collèges précités mais aussi d'autres comme Champollion, étaient présents pour défendre leurs établissements et appuyer la délégation intersyndicale. La PEEP, organisation de parents, était également représentée.

La délégation a contesté les suppressions de postes, la multiplication des services partagés et la disparition de l'accompagnement éducatif. Elle a aussi dénoncé les effectifs par classe insupportables. Il y a en effet de plus en plus de classes à 30 élèves, ce qui a été souligné par le SNES, d'autant plus que 30 élèves aujourd'hui, c'est beaucoup plus difficile à gérer que 30 élèves il y a 10 ans. La disparition progressive de la notion même de seuil est particulièrement inquiétante.

La DASEN a répondu en substance que la baisse des moyens est liée à la baisse des effectifs, baisse qui avait déjà eu lieu l'an dernier mais sans retrait de moyens nationaux en 2014 ; il y aurait donc cette année une sorte de «

rattrapage ». Elle a refusé à reconnaître qu'elle gère la pénurie et rendu responsable de l'augmentation du nombre de classes à 30 le réseau des collèges de Côte d'Or qui compte 34% de petits établissements ruraux isolés, qui « coûteraient » plus cher en terme de moyens. Elle s'est refusée à abonder dès maintenant les DHG là où des effectifs supérieurs à 30 sont annoncés, au motif qu'ils sont fluctuants et qu'on ne sait pas ce qu'ils seront exactement en juin. Sur l'Accompagnement Educatif, elle a concédé que l'enveloppe serait réduite. Elle a dit que la règle a été un peu assouplie, qu'il ne sera pas exclusivement réservé à l'Education Prioritaire mais que d'autres établissements pourront en bénéficier, en fonction de leurs critères de difficulté.

Bien sûr, de telles réponses ne pouvaient satisfaire ni les organisations syndicales présentes, ni les manifestants qui avaient fait le déplacement devant le rectorat.

La bataille s'est donc poursuivie dès le lendemain, jour du CTSD (comité technique spécial départemental) qui avait à débattre des postes.

Notons aussi que le collège de Montbard, largement représenté à ce rassemblement, était massivement en grève le jour du CTSD.